

**GENDARMERIE NATIONALE**

**PROCÈS - VERBAL**

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

COMPAGNIE 930000000000

UNITÉ

CODE UNITÉ

05291

PROCÈS-VERBAL N°

N° 1748 / 90

/ 19

N° PIÈCE

1

N° FEUILLET

1/1

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

**O B J E T** : PASSAGE D'OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ.

Témoïn : M

90307239

NOUS SOUSSIGNÉ(S) P \_\_\_\_\_, Mdl/Chef, officier de police judiciaire,

VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 du Code de procédure pénale, \_\_\_\_\_

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR, huit novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à 18 heures 30, au bureau de notre brigade, se présente Mr M \_\_\_\_\_ demeurant \_\_\_\_\_ qui désire déposer sur un phénomène aérien aperçu le 5 novembre 1990 à 19 heures juste au dessus de son domicile.

Selon sa déclaration, à 19 heures, le 5 novembre 1990, à la verticale de son domicile à \_\_\_\_\_, Mr M \_\_\_\_\_ a remarqué une masse lumineuse qui glissait dans le ciel sans aucun bruit. Celle-ci se déplaçait dans le sens \_\_\_\_\_ vers \_\_\_\_\_ soit Sud-Ouest / Nord-Est à une hauteur qu'il a estimée à 300 mètres environ. Aucune traînée ne suivait cette masse et deux points lumineux non clignotant juste au-dessus de cette forme circulaire glissaient également dans l'air.

Ce phénomène n'aurait duré que 15 à 20 secondes.

Monsieur M \_\_\_\_\_ a tenu à apporter son témoignage en complément des phénomènes du même genre aperçus le 5 novembre 1990 à 19 heures et qui ont fait l'objet d'une campagne de presse.

—Pièce n° 2 —

Monsieur M \_\_\_\_\_ nous fait un dessin de la forme qu'il a aperçue.

—Pièce n° 3 —

Nous joignons une carte des lieux indiquant le sens du passage du phénomène.

— Pièce n° 4 —

Aucun autre témoignage n'a été recueilli sur le passage de cet objet volant non identifié.

Ces faits ont fait l'objet du message de compte-rendu n° 534/2M transmis à la Compagnie de \_\_\_\_\_.

INDEXATION ET NOMBRES D'EXEMPLAIRES

DESTINATAIRES

- 1
- 1
- 1
- 2

- Monsieur le Préfet de \_\_\_\_\_
- Monsieur le Procureur de la République à \_\_\_\_\_
- Monsieur le Général, Commandant la Région aérienne.
- Monsieur le Ministre de la Défense, Direction générale de la Gendarmerie, bureau emploi-enseignement, Sect. Renseign.

DATE DE CLOTURE  
LE 29 novembre 1990

VU ET TRANSMIS PAR  
LE COMMANDANT D'UNITÉ

SIGNATURE(S)

PROCÉDURE

D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

DE TEMOIN

N° PIÈCE

2

N° FEUILLET

1

/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

Voir PV de synthèse

90307239/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour, huit novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à 18 heures 30, au bureau de la brigade,

nous soussigné(s) P, Mdl/Chef, officier de police judiciaire,-

vu les articles 16 à 19 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

M

SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

M, né

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

Frse

FILIATION

de

DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS

SITUATION DE FAMILLE

marié, 2 enf.

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant, ingénieur, tél : qui déclare:

"-----"Je tiens à amener mon témoignage sur le phénomène aérien qui s'est passé lundi dernier le 5 novembre 1990 à 19 heures .

"-----"Je rentrais de mon travail. Alors que je me trouvais juste devant chez moi et que j'ouvrais mon portail. Je regardais autour de moi quand mes yeux se sont portés sur une forme qui glissait dans l'air sans bruit. Cette masse venait de et se dirigeait vers soit vers le Nord-Est. Elle volait à 300 mètres environ du sol à une vitesse d'un avion qui va atterrir. La masse était de couleur orangée-rouge assez vif sans trainée avec deux points lumineux bien avant cette masse, je m'explique en disant que les deux points étaient plutôt au dessus de cette masse. J'ai pensé qu'il s'agissait d'un avion assez gros qui allait s'écraser car je le répète, il n'y avait aucun bruit. Les deux lumières étaient fixes et ne clignotaient pas mais se déplaçaient avec la masse lumineuse. Je n'ai vu aucune liaison entre les deux points et la masse mais tout bougeait en même temps. Ce phénomène a duré \*15 à 20 secondes\* et après cette masse a disparu derrière les maisons.-----

"-----"Le ciel était très clair et je distinguais bien d'autres avions nettement.-----

"-----"Pour moi, je suis sûr qu'il ne s'agissait pas d'un avion.-----

"-----"J'apporte ce témoignage à toutes fins utiles. Je dis simplement ce que j'ai vu !-----

Le 8 novembre 1990 à 19 heures.

"-----"Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter, à y retrancher.

La personne entendue L'O.P.J

Pièce n° 3

POINTS LUMINEUX

90307239

sens de marche  
←



← sens de marche.

Croquis établi par témoin

taille de L'O.V.N.I